

Dans ma bulle

NOUS emprunterons une petite route des Alpes. Nous traverserons de sombres forêts de châtaigniers et de chênes. Et nous arriverons enfin. Un merveilleux parking de 2 000 places nous attendra, où il y aura toujours de la place pour se garer. Nous entrerons dans le Center Parcs. Nous aurons réservé un des mille cottages en bois. Nous nous installerons dans le nôtre, de 600 à 800 euros la semaine pour quatre personnes, c'est donné. Puis nous irons nous promener. Ce sera la nature, mais en mieux – toute propre, fléchée, confortable. Il n'y aura plus un arbre : tous sont en train d'être rasés. Mais du gazon, des massifs verts, des pistes goudronnées, des commerces, des restos. Les enfants iront gambader partout, aucun risque de se perdre ou de se salir. Puis, très vite, comme tout le monde, ils se précipiteront dans l'« Aquamundo ». Une immense « bulle tropicale », chauffée toute l'année à 29 °C ! Végétation luxuriante, piscines, jacuzzis ! Pas les 6 000 touristes tous ensemble, espérons-le, sinon il faudra faire la queue sans arrêt...

De temps à autre, nous quitterons ce parc de loisirs géant, signé Pierre & Vacances, pour jeter un œil au village du coin, Roybon, 1 300 habitants. Pour l'instant, il n'y a rien, mais sûr que d'ici quelque temps le maire aura trouvé une ou deux idées géniales, genre biennale de la



sculpture ou balade insolite dans les rues du village. Et tout ça fera des emplois pour les gens du coin : 697 déjà prévus ! A temps partiel, certes, mais quand même : 390 emplois en équivalents temps plein. Quatre heures de nettoyage tous les lundi et vendredi matin, par exemple, ça ne se refuse pas. De toute façon, ce sera ça ou rien. Comme dit une habitante de Roybon qui a manifesté dimanche pour ce projet (AFP, 7/12) : « On nous a proposé un incinérateur ou une décharge. Je préfère un Center Parcs. Au niveau écologie, y a pas photo. »

Mais, justement, les écologistes du coin ralentissent. Ils ont fondé PCSCP, Pour les Chambaran sans Center Parcs, une très légaliste association qui bataille depuis sept ans devant les tribunaux. Ils disent que c'est un « grand projet inutile et imposé ». Qu'on y massacre une zone humide dix fois plus grande qu'à Sivens : 120 hec-

tares. Que l'impact est tel que l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, la Direction régionale de l'environnement, le Conseil national de la protection de la nature ont émis des avis défavorables. Ainsi que l'enquête publique. Mais, comme à Sivens, le préfet est passé en force... Il faut dire que, comme à Sivens, tous les élus du coin sont pour, à commencer par le maire.

Mais voilà maintenant que rappliquent en nombre des zadistes. Lesquels, comme à Sivens, squattent une bâtisse désaffectée qui appartient à l'ONF. Manifs, contre-manifs, esprits qui s'échauffent, suspense jusqu'au 12 décembre, jour où le tribunal administratif de Grenoble examinera les recours en référé.

Allons, qu'on en finisse ! Nous avons réservé notre cottage. Nous sommes montés dans la voiture. Le moteur tourne.

Jean-Luc Porquet